

# DOG EMOTION



## Conditions Générales de Participation aux Balades Éducatives Collectives

### 1. Objectif des Balades

Les balades éducatives collectives ont pour but de renforcer la relation entre le propriétaire et son chien, d'améliorer les compétences éducatives (rappel, marche en laisse, gestion des distractions) et de favoriser la socialisation des chiens dans un environnement sécurisé et encadré.

### 2. Conditions d'Admissibilité

- **Chiens sociables** : Seuls les chiens sociables avec leurs congénères et les humains sont acceptés. Une évaluation comportementale préalable peut être requise.
- **Chiennes en chaleur** : Les chiennes en période de chaleurs ne sont pas admises aux balades.
- **Santé** : Les chiens doivent être en bonne santé, à jour de leurs vaccinations (y compris la toux du chenil) et traités contre les parasites internes et externes.
- **Identification** : Chaque chien doit être identifié par puce électronique ou tatouage.
- **Assurance** : Les propriétaires doivent disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages que leur chien pourrait causer.

### 3. Responsabilités du Propriétaire

- **Surveillance** : Le propriétaire est responsable de son chien pendant toute la durée de la balade.
- **Matériel** : Le chien doit être équipé d'un collier plat ou d'un harnais adapté, et tenu en laisse. Les laissees enrouleuses, colliers à pointes ou électriques sont interdits.
- **Comportement** : Le propriétaire s'engage à respecter les consignes données par l'éducateur canin et à adopter un comportement respectueux envers les autres participants.
- **Hygiène** : Le propriétaire doit ramasser les déjections de son chien et les jeter dans les poubelles appropriées.

### 4. Déroulement des Balades

- **Durée** : Chaque balade dure 1h15, incluant 15 minutes d'introduction et debriefing, et 1h de marche effective.
- **Lieu** : Les balades se déroulent dans des espaces publics ou privés autorisés, choisis par l'éducateur canin.
- **Nombre de chiens** : Le nombre de chiens est limité à 6 par balade pour garantir une attention personnalisée.

### 5. Tarifs et Réservations

- **Tarif à l'unité** : 20€ par séance.
- **Forfait** : 80€ pour 5 balades (soit une séance offerte).
- **Réservation** : Les inscriptions se font par téléphone (appel, SMS, WhatsApp) ou sur le site internet ([www.dogemotion.fr](http://www.dogemotion.fr) - myrezapp).

- **Paiement** : Le paiement est dû au début de la balade (espèce ou chèque).

## 6. Annulations et Retards

- **Annulation par le client** : Toute annulation doit être signalée au moins 24 heures à l'avance. Passé ce délai, la séance sera considérée comme due.
- **Annulation par DOG EMOTION** : En cas de conditions météorologiques défavorables ou d'autres circonstances exceptionnelles, DOG EMOTION se réserve le droit d'annuler ou de reporter la balade. Les participants seront informés dans les plus brefs délais.

## 7. Responsabilité

DOG EMOTION s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des participants et de leurs chiens. Toutefois, la responsabilité de DOG EMOTION ne saurait être engagée en cas d'incident ou d'accident survenant pendant la balade, sauf en cas de faute avérée de l'éducateur canin.